

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 826

présenté par
Mme Dubost et M. Lescure

ARTICLE 61 QUINQUIES

À la seconde phrase, substituer aux mots :

« de leurs conditions de validité, de fiabilité et d'accessibilité »

les mots :

« des conditions de validité, de fiabilité et d'accessibilité de ces labels ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.